

## INFORMATIONS PRATIQUES

### BROCANTE ET VIDE-GRENIERS DIMANCHE 1er SEPTEMBRE 2024 A RODEMACK

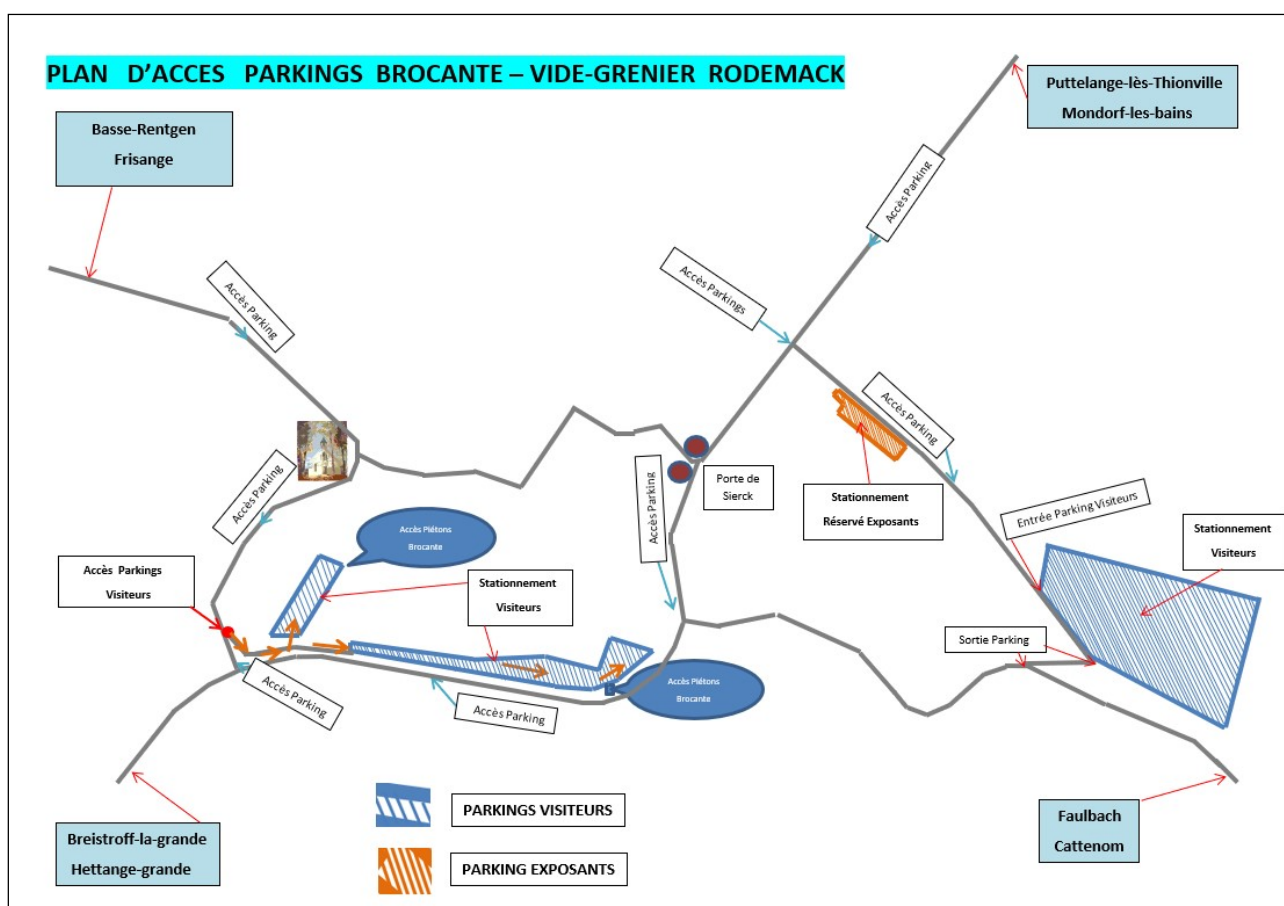
#### Lieu

Place de l'église, devant la fontaine et dans différentes rues et places du bourg.

#### Accès des exposants

**L'accueil et le placement de chaque exposant à partir de 5H du matin sera possible jusqu'à 8H dernier délai** et seulement à partir du **point d'accueil unique** accessible par le haut du village selon plan joint.

Merci de respecter impérativement cette directive car le bas du village (porte de Sierck) sera bloqué et uniquement utilisable pour la sortie de vos véhicules après déchargement pour stationnement.



Merci aux exposants de respecter impérativement le sens de circulation prévu sous peine de ne pouvoir accéder à leur emplacement.

Egalement, il est rappelé à chaque exposant que la sortie des véhicules est obligatoire après déchargement en respectant le sens unique prévu pour le stationnement des véhicules participants.

Dernier point essentiel : Tout exposant qui quittera son emplacement en laissant sur place des marchandises abandonnées ou destinées aux ordures sera exclu de toute future manifestation organisée par le Syndicat d'Initiative de Rodemack.

#### Horaires d'ouverture

8 h 00 à 18 h 00

#### Promotion

La promotion sera faite par affichage, par tracts, par voie de presse (Lorraine, Luxembourg, Allemagne, Belgique), revues et sites internet spécialisés...

#### Restauration

Possibilité de se restaurer sur place assurée par le Syndicat d'Initiative

(Boissons, sandwichs, gaufres, tartes...)

**La possibilité de stationner son véhicule près du stand étant interdite, il conviendra impérativement de fournir lors de l'inscription un document au nom de l'exposant attestant de la nécessité de garder ledit véhicule à proximité (handicap, santé...).**

**Par ailleurs, il conviendra de noter que le stationnement exposant étant réservé et limité, ne sera autorisé qu'un seul véhicule exposant par inscription sur le parking dédié.**

**Les inscriptions ne sont définitives qu'à la réception du chèque ou virement.**

SVP : Pour une meilleure organisation, nous vous demandons de vous inscrire le plus rapidement possible.